

## INVITATION - DOSSIER DE PRESSE

### Journée thématique sur la fin de vie

Délégation parlementaire constituée à l'initiative de Mme **Olga GIVERNET**

Vendredi 07 octobre 2022

Paris, le 29 septembre 2022

#### RÉSUMÉ

Dans le cadre des débats sur la fin de vie et le droit à mourir dans la dignité, une délégation parlementaire, constituée à l'initiative de Mme Olga GIVERNET, députée de la 3<sup>ème</sup> circonscription de l'Ain, se rendra le vendredi 7 octobre 2022 auprès d'acteurs associatifs, hospitaliers et de représentants de familles touchées par la problématique en France et en Suisse, pour prendre en considération leur vécu et aider à la construction des prochains débats parlementaires.

Cette question de la fin de vie intéresse fortement l'opinion publique en France et les débats parlementaires. C'est la raison pour laquelle **Olga GIVERNET et les membres de la délégation dont la composition est précisée ci-après, souhaite associer intégralement la presse française à leur travail. La presse est donc conviée sur l'ensemble de la journée du 7 octobre** et plusieurs points sont prévus pour lui permettre de poser librement ses questions.

**Des éléments de contexte, un déroulé détaillé de la journée ainsi que les informations relatives aux accréditations constituent le présent dossier de presse.**

#### Composition de la délégation parlementaire

Mme **Olga GIVERNET**, Députée de l'Ain

Mme **Elodie JACQUIER-LAFORGE**, Vice-présidente de l'Assemblée Nationale, Députée de l'Isère,

M. **MARC FERRACCI**, Député des Français établis hors de France, Suisse et Lichtenstein,

Mme **Caroline ABADIE**, Députée de l'Isère,

M. **Didier MARTIN**, Députée de la Côte d'Or,

M. **Didier PARIS**, Député de la Côte d'Or

M. **Jean-Louis TOURAIN**, ancien député, ancien Maire Adjoint de Lyon et Professeur de Médecine,

M. **Christian FOURT**, Délégué régional de l'ADMD (Association pour le Droit à Mourir dans la

Dignité)

## ELEMENTS DE CONTEXTE

Ce déplacement qui se tiendra en France et en Suisse est à l'initiative de la Députée de l'Ain, Olga GIVERNET.

Il constitue une étape indispensable dans le cheminement des futurs travaux parlementaires qui animeront bientôt les débats au sein du Parlement. Aussi, quatre marqueurs sont à l'origine de cette journée thématique.

Le premier marqueur réside dans la nature frontalière de la troisième circonscription de l'Ain. Celle-ci jouxte la frontière Suisse et notamment Genève. Ainsi, un nombre élevé de Français traverse chaque année cette partie du territoire français pour pratiquer l'aide active au suicide de l'autre côté de la frontière. Force est de constater qu'il n'est à la fois pas possible de retenir ces français dont le dessein est planifié et arrêté de longue date, ni d'accepter le déracinement de nos concitoyens depuis leur terre natale pour trouver le repos dans un pays étranger, aussi proche soit-il.

Le point suivant est intrinsèquement lié au premier et relève de l'actualité franco-suisse. Dans les pas de Jean-Luc GODART, le célèbre cinéaste a eu recours à l'assistance légale en Suisse suite à de multiples pathologies invalidantes. Cette pratique s'inscrit par ailleurs dans une hausse constante de l'aide à mourir avec 187 cas par an en 2003 à 965 en 2015 et plus de 1200 en 2020.

Le troisième marqueur trouve sa source dans l'initiative du Président de la République. Son annonce récente relative à l'ouverture d'une convention citoyenne sur la thématique de la fin de vie, donne le coup d'envoi d'une approche souple et propice au dialogue. La concertation doit être soutenue avec toutes les parties intéressées et le respect des opinions sera évidemment garanti. C'est pourquoi, il convient d'entendre le message des professionnels de santé, les expériences de chacun et d'aborder les notions essentielles de droit comparé.

Un quatrième axe consacre enfin toute l'attention pour laquelle nous devons prêter vigilance singulière sur ce sujet et relève davantage des attentes des français. Il s'agit en effet d'une aspiration forte de nos concitoyens qu'il convient de traiter avec rigueur. Près de 9 français sur 10 sont favorables à une évolution sociétale d'ampleur selon les différents baromètres d'opinion.

Pour mémoire, ce dossier avait été ouvert sous la précédente législature mais tenu en échec par le parti Les Républicains. Les parlementaires issus de cette famille politique avaient enchevêtré l'action de l'Assemblée Nationale par le dépôt de milliers d'amendements alors que la session parlementaire touchait à sa fin.

## **Déroulé détaillé de la journée :**

### Centre Hospitalier de Gex – Gex, FRANCE

- > 10 heures - 10 h 30 : visite des services organisée par la Direction du Centre hospitalier de Gex - soins palliatifs et soins longue durée.
  - Interactions avec les personnels soignants
- > 10 h 30 photo-presse avant échange.
- > 10 h 30 - 11 h 45 : table ronde avec les professionnels de santé + représentants des familles. (Recueil des avis des médecins et des représentants des familles sur l'évolution de la loi. Avis et propositions des Députés)
- > 11 h 45 - 12 heures : échange avec la presse devant l'établissement.

### Déjeuner en présence d'acteurs associatifs – Lac Léman, SUISSE

- > 12 heures - 12 h 45 : déplacement vers le lieu de restauration
- > 12 h 45 - 14 heures : déjeuner thématique en présence de la direction de l'Association DIGNITAS. Le retour d'expérience de cette association (une des quatre que compte la Suisse) sur la pratique et la patientèle reçue, notamment française.

### Locaux de l'Association pour le Droit à Mourir dans la Dignité – Genève, SUISSE

- > 14 heures – 14 h 30 : déplacement en direction des locaux de l'ADMD
- > 14 h 30 - 16 heures : échange avec les personnels associatifs et des représentants des familles le cas échéant. La coprésidente de l'association, un médecin conseil et un administrateur seront présents pour évoquer leur activité. Celle-ci est différente en tous points des autres associations notamment par les patients que l'association reçoit (l'ADMD s'adresse à un public suisse).
- > 16 heures - 16 h 30 point presse.
- > 16 h 45 : fin de la journée : départ de Genève (avion/train/véhicule).

## INFORMATIONS UTILES - ACCRÉDITATIONS

**Demandes d'accréditations : par retour de mail ([arthur.cheul@clb-an.fr](mailto:arthur.cheul@clb-an.fr)), avec Carte de Presse en PJ.**

**Retour souhaité avant le 5 octobre à 12H.**

Devant la nature sensible de certains échanges et au regard des lieux qui les accueilleront, un système d'accréditation sera mis en place.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer la présence d'un journaliste de votre rédaction au plus tard le mercredi **05 octobre 2022 midi**.

Aussi, pour ceux qui souhaitent venir en train, nous vous recommandons d'arriver à la gare de Bellegarde/Valserine. Il est recommandé de réserver un train permettant une arrivée sur secteur à 9h15 au plus tard. Depuis la gare, nous nous rendrons au centre hospitalier de Gex pour 10 heures.

Un véhicule sera présent et assurera le transport de la presse et de la délégation tout au long de la journée et le départ en fin de journée se fera depuis Genève.

Par transport autoroutier, le rendez-vous est donné directement devant l'hôpital de Gex (160 rue Marc Panissod) à 9h50.

Pour toute prise de contact, merci de bien vouloir prendre attache auprès de :

- M. Jean-Manuel RODRIGUEZ, en charge de l'organisation sur place, (06 67 56 40 25 - [matthieu.rodriguez@clb-an.fr](mailto:matthieu.rodriguez@clb-an.fr))
- M. Arthur CHEUL, en charge des accréditations, (06 77 42 92 07 – [arthur.cheul@clb-an.fr](mailto:arthur.cheul@clb-an.fr))